

ANNEXE 3

Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE34017 – « Fagnes de Bihain »

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*);

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, avenue Prince de Liège 15, à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standards de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE34017 a été sélectionné pour les raisons suivantes : le site est composé de deux entités tourbeuses : la Grande Fagne et le Sacrawé (s'étendant entre Petites Tailles et Bihain) d'une part, et les Fagnes de Pisserotte et de Longfaye, d'autre part. Il abrite de très nombreuses espèces rares et protégées. C'est un des ensembles tourbeux les plus diversifiés et riches de Wallonie, présentant tous les types de milieux tourbeux, dans un excellent état de conservation. Le site abrite également de nombreuses espèces animales et végétales menacées. S'y retrouvent des traces de palses (ou lithales).

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC *
91D0 *	77,32 ha	B	UG 6, UG temp 1
7120	26,01 ha	B	
4030	25,30 ha	B	
4010	11,95 ha	B	
6430	7,03 ha	C	
7110 *	4,92 ha	B	UG temp 1
6520	2,81 ha	B	
91E0 *	2,81 ha	B	UG 7
7140	0,70 ha	B	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation au moment de la sélection du site; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; UG HIC * : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire* - * : donnée non disponible

4010 : Landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix*

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

6520 : Prairies de fauche de montagne

7110 * : Tourbières hautes actives

7120 : Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle

7140 : Tourbières de transition et tremblantes

91D0 * : Tourbières boisées

91E0 * : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC	
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver		étape
1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la succise	100-500 id			A	
4038	<i>Lycaena helle</i>	Cuivré de la bistorte	50-500 id			B	
A072	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore		vis.		P	-
A082	<i>Circus cyaneus</i>	Busard saint-Martin			P		-
A104	<i>Bonasa bonasia</i>	Gélinotte des bois		P			-
A127	<i>Grus grus</i>	Grue cendrée				P	-
A153	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais			P	P	-
A222	<i>Asio flammeus</i>	Hibou des marais			P	P	-
A275	<i>Saxicola rubetra</i>	Traquet tarier		0-1 p			C
A340	<i>Lanius excubitor</i>	Pie-grièche grise		5 p			B
A409	<i>Tetrao tetrix</i>	Tétras lyre	P				B

Légende : P = présence; p = couple; id = individu; EC : estimation de l'état de conservation au moment de la sélection du site; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; vis. : visiteur; occ. : occasionnel; - : donnée non disponible.

Depuis la sélection des sites, les espèces suivantes ont également été observées :

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC	
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver		étape
A338	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	P				-

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 janvier 2014 de désignation du site Natura 2000 BE34017 - « Fagnes de Bihain ».

Namur, le 23 janvier 2014.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

Le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine,

C. DI ANTONIO